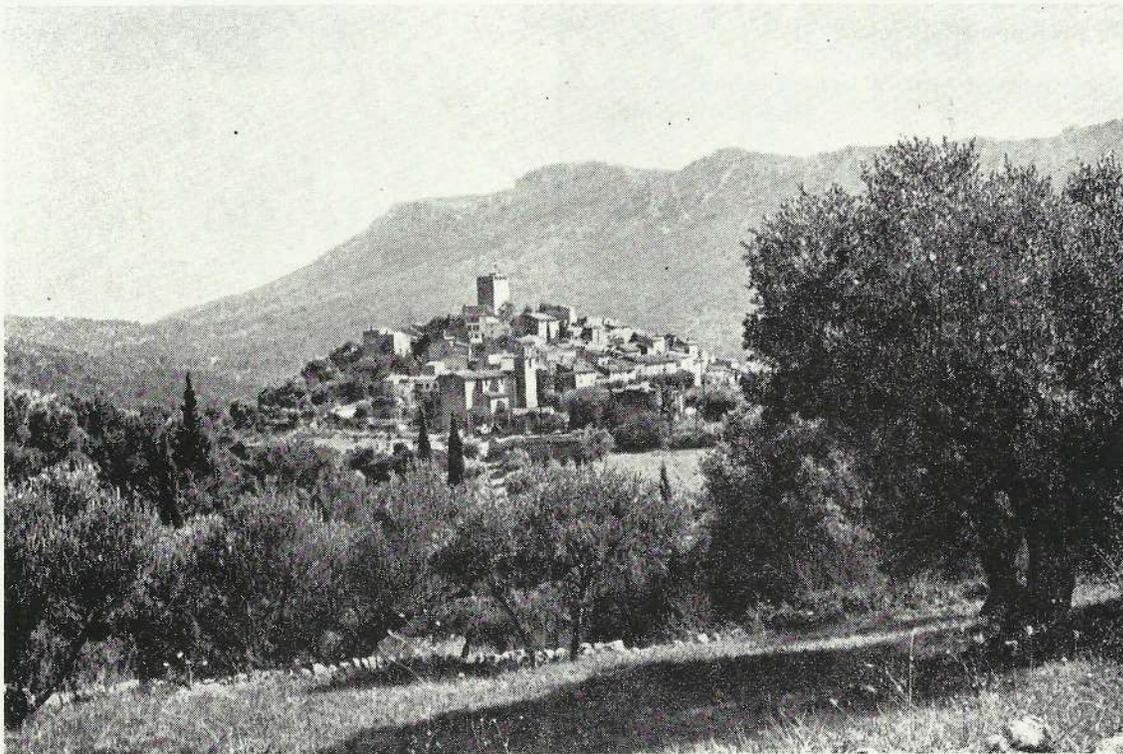
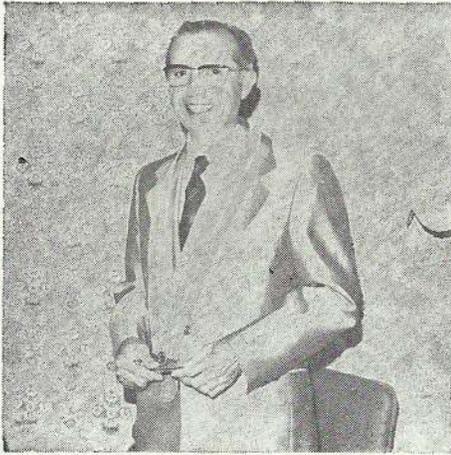


L'INFORMATION COMMUNALE



VILLE
DU
REVEST-LES-EAUX



ÉDITORIAL DU MAIRE

C'est tout simplement, selon leur habitude, mais accompagnés par beaucoup de monde et la municipalité que les Anciens Combattants, les Anciens Déportés et les Anciens Résistants se sont recueillis devant le monument aux Morts le 29 Avril, journée consacrée au souvenir des Martyrs et de la Déportation, le 8 Mai, date commémorative de l'Armistice de 1945 et le 18 Juin, anniversaire de l'Appel lancé en 1940 par le Général de Gaulle à la France envahie.

Il n'était pas possible de commencer cet éditorial autrement que par le rappel de ces trois dates qui appartiennent à l'Histoire qui fait aussi de 1984 le quarantième anniversaire de la Libération.

On ose à peine, ensuite, parler d'autres choses mais deux grandes "Premières" ont marqué l'actualité de ce trimestre et lorsque les événements ont connu le succès chacun se réjouit, l'organisateur qui trouve sa récompense dans la réussite, le Conseil Municipal et le Maire dont la commune connaît les honneurs de la Presse et les éloges.

D'abord les trois journées de Pentecôte qui ont fait connaître et admirer à un public nombreux le travail du bois, du cuir, du verre, la taille de la pierre, les vitraux, les soies peintes, les santons, les peintures sur sable, les poteries, les poupées, les luminaires, la fabrication du nougat et des pralines, la vie des abeilles dans leur ruche transparente avec le miel du Revest, les fromages de Tourris et la dégustation des vins dont celui des Marlets. De l'admiration mais aussi des ventes et des commandes qui ne pouvaient qu'enchanter les artisans et nous aurions mauvaises grâce à ne pas nous en féliciter

Et le Dimanche suivant ce fut la grande, la "formidable" foire — exposition canine — Toutes les prévisions, toutes les espérances furent dépassées autant par le nombre des visiteurs accourus de tout le département que par celui des exposants venus de toute la région. Plus de 350 chiens dont deux espèces exceptionnelles sous nos climats furent particulièrement remarquées, les chasseurs de lions et les chiens de traîneaux avec un œil clair et l'autre marron. Et puis encore Bergers Allemands, Beaucerons, Boxers, Fox-Terriers, Pékinois, Caniches nains ou royaux, Afghans, Chiens de chasse, meutes, et combien d'autres avec, au milieu, des champions de France, d'Europe, voire du Monde. Tous présents tandis qu'une compagnie de sonneurs de cor en grande tenue donnait à cette journée son atmosphère bien particulière.

Merci à tous les éleveurs et aux visiteurs qui ont fait confiance au Revest. Merci à tous ceux qui nous ont aidés, le Maire et le Président de la foire d'Ollières, Maître Mouttet qui a mis sa magnifique oliveraie à notre disposition, le Docteur Loison qui a assuré le service vétérinaire et sanitaire, les Pompiers, toutes les personnalités qui nous ont fait l'amitié de répondre à notre invitation, d'offrir des coupes et des médailles, de nous encourager, sans oublier "Var Matin République" qui nous a ouvert ses colonnes. Merci à tous les bénévoles qui ont apporté leur concours, Membres du Conseil ou Personnel municipal ou tout simplement des amis. Merci, enfin, avec un grand bravo à celui qui fut le Maître à penser et le Maître d'œuvre de ces journées remarquables qu'il a préparées pendant de très longs mois, notre ami et Conseiller Municipal Claude DEMAÏ.

Et maintenant attendons le mois de Juillet et "Clepsydre", l'autre grand événement qui se prépare... mais bien d'autres choses se sont déroulées, elles aussi, dans ce trimestre et nous ne pouvons pas les oublier.

La fête du football, le 3 Juin, avec l'inauguration du stade de la colline que la pluie n'a pas empêchées tout en apportant beaucoup de déception aux joueurs et aux dirigeants qui, selon leur habitude, s'étaient dépensés sans compter pour préparer cette journée que nous souhaitions, tous, magnifique.

Le Grand Prix cycliste du Revest avec son animation et ses multiples couleurs mêlant sur nos deux "départementales" jeunes et vétérans dans le même amour du sport et de la bicyclette.

Le 10 Juin, en même temps que la foire artisanale, les Communions solennelles dans notre église paroissiale auxquelles le Maire tient à assister sui-

EDITORIAL

le village et, à une semaine d'intervalle, la cérémonie de la confirmation le jour même où se déroulaient les élections au Parlement Européen ainsi que l'exposition canine.

De ce trimestre particulièrement chargé, que de souvenirs agréables doivent conserver les élèves du cours préparatoire partis en classe verte à la Sainte-Baume, ceux de la maternelle du Hameau qui ont passé une semaine à Seyne-les-Alpes, les Jeunes qui ont participé au stage de neige de Barèges et le troisième Age de son voyage à Balaruc.

Tout eût été très bien durant ces trois mois mais pourquoi a-t-il fallu que quelques jeunes aient troublé délibérément la soirée du 23 Juin donnant une désa-

gréable impression d'inhospitalité à tous les spectateurs venus écouter la troupe du Lycée Bonaparte, parmi laquelle plusieurs Revestois, qui, sur l'invitation du Syndicat d'Initiative interprétait brillamment dans l'église "Le Cosmonaute agricole" et "Sur la grand route" qui lui ont valu, cette année encore, le premier prix au concours national interscolaire de Versailles ?

Il est des moments où le découragement gagne ceux qui essaient d'apporter quelque chose et ceux qui sont responsables de la gestion de la Commune dont le Maire, tout particulièrement.

Charles VIDAL.

INFORMATION COMMUNALE

AU COURS DU TRIMESTRE LA MUNICIPALITE

A ORGANISE

DES CEREMONIES :

DIMANCHE 29 AVRIL

— Journée de la Déportation - Cérémonie au cimetière.

MARDI 8 MAI

— Commémoration de l'Armistice - Hameau et Village - Dépôts de gerbes suivis de "l'apéritif de la Victoire".

LUNDI 18 JUIN

— Anniversaire de l'appel du général de GAULLE devant le monument aux Victoires.

DES VOYAGES :

1er AU 8 AVRIL

— Stage de ski pour les jeunes - BAREGES.

12 AU 18 AVRIL

21 AU 26 MAI

— Classe verte à LA SAINTE BAUME - cours préparatoire.

1er AU 8 JUIN

— Classe verte à SEYNE-les-ALPES - maternelle du Hameau.

DES SORTIES DE FIN D'ANNEE SCOLAIRE :

LUNDI 25 JUIN

— La Tour Fondue - Porquerolles - C.P. et C.E. 1.



VENDREDI 29 JUIN

- Montrieux - C.E. 2 et C.M. 1.
- Pique-nique autour du barrage pour le cours préparatoire du Revest et celui de l'école des "Trois quartiers".



Les Communions Solennelles au Revest

DES MANIFESTATIONS :

DIMANCHE 29 AVRIL

- Foire aux plants.

MARDI 8 MAI

- Concours de boules enfants et concours adultes.

DIMANCHE 27 MAI

- Grand Prix cycliste du Revest.

DIMANCHE 3 JUIN

- Inauguration du stade de La Colline.

SAMEDI 9 - DIMANCHE 10 - LUNDI 11 JUIN

- Foire artisanale.

DIMANCHE 17 JUIN

- Exposition canine.

VENDREDI 29 JUIN

- Concert donné par l'école de musique.

SAMEDI 30 JUIN

DES REUNIONS SUR LE TERRAIN :

MARDI 17 AVRIL

- Mise en eau de la fontaine - Place de la Mairie.

MERCREDI 18 AVRIL

- Etude du projet d'extension du cimetière avec les services techniques de la Ville de LA VALETTE.

JEUDI 14 MAI

- Début des travaux du cimetière suivi tous les mardis d'une réunion de chantier.

DES REUNIONS AU NIVEAU DES COMMISSIONS

MARDI 17 AVRIL

- Choix des entreprises pouvant participer à l'adjudication des travaux d'extension du réseau d'eau - Les Pomets - Les Marlets.

MARDI 24 AVRIL

- Confection des menus pour le mois de Mai avec Enseignants, Parents et Personnel Municipal.

SAMEDI 28 AVRIL

- Entretien avec les Jeunes ayant participé au stage de ski.

JEUDI 10 MAI

- Concertation avec la Directrice de la maternelle du village. Désignation d'un Agent spécialisé.

LUNDI 28 MAI

- Rencontre avec les habitants du village - questions sur "Clepsydre".

Les Revestois à Siou-Blanc



INFORMATION COMMUNALE

VENDREDI 8 JUIN

- Concertation avec le bureau du Comité des parents d'élèves de l'école primaire.

MERCREDI 20 JUIN

- Organisation des soirées "Clepsydre" avec la gendarmerie nationale.

LUNDI 25 JUIN

- Commission officielle des Impôts avec le contrôleur des impôts.

JEUDI 28 JUIN

- Conférence de presse sur l'activité culturelle et "Clepsydre".

DES ELECTIONS

DIMANCHE 17 JUIN

- Election au Parlement Européen.
-

A REÇU

JEUDI 26 AVRIL

- Monsieur CRIFFO, Receveur des Postes, et son épouse à l'occasion de leur départ du REVEST.

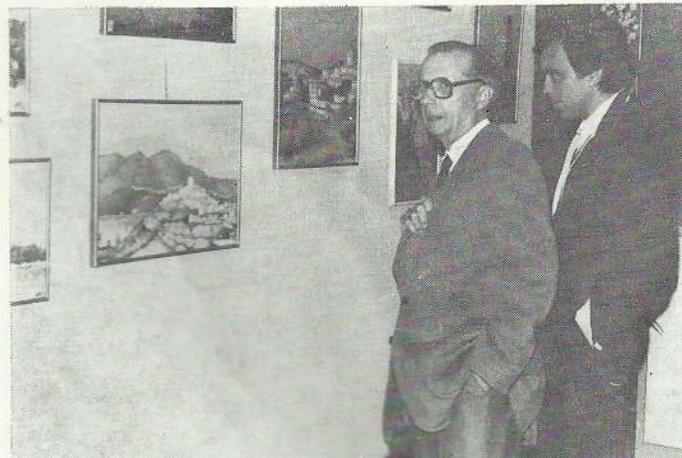
MERCREDI 9 MAI

- Monsieur MOUTE, Responsable du service expansion "COOP".

SAMEDI 9 JUIN

- Artisans participant à la Foire.

Exposition de Peinture au Revest



JEUDI 14 JUIN

- Monsieur René ALLIO, Metteur en scène, les comédiens et l'équipe ayant tourné au hameau la séquence du film "Matelot 512".

DIMANCHE 17 JUIN

- Eleveurs, personnalités et public présents à l'inauguration de la Foire-Exposition canine.

MERCREDI 27 JUIN

- Monsieur HALGAND, Ingénieur Chef de notre subdivision D.D.E. à l'occasion de son départ du VAR à la suite d'une promotion.

VENDREDI 29 JUIN

- Monsieur BRUERE, Directeur Départemental de l'Équipement - Visite de courtoisie et de travail.
-

A PARTICIPE A

DES CEREMONIES

SAMEDI 28 AVRIL

- Réception à l'occasion des 25 ans de mandat de Maire de Maurice ARRECKX - TOULON.

MERCREDI 6 JUIN

- Souvenirs des maquisards fusillés par les Allemands Siou Blanc - VALBELLE.

DIMANCHE 10 JUIN

- Communions solennelles au REVEST.

DIMANCHE 17 JUIN

- Cérémonie de confirmation - Venue de Monseigneur l'Evêque de FREJUS et TOULON en l'église paroissiale.

DES VERNISSAGES (salle d'exposition de la Mairie).

SAMEDI 5 MAI

- Peinture - Danielle GUIDICELLI - Ninon LABISTE.

SAMEDI 19 MAI

SAMEDI 16 JUIN

- Peinture sur soie - Jacky CHARLIER
Stéphane SCOTTO - Marika SCOTTO.

DES ASSEMBLEES GENERALES

SAMEDI 7 AVRIL

- Anciens combattants.

DIMANCHE 8 AVRIL

- Comité d'Intérêt Local - Dardennes - l'Uba.

VENDREDI 27 AVRIL

- G.R.A.D.E.

SAMEDI 26 MAI

- Entente sportive et culturelle
"Le Revest-Les-Moulins".

VENDREDI 8 JUIN

- Société de chasse.

DIMANCHE 17 JUIN

- Groupe Revestois.

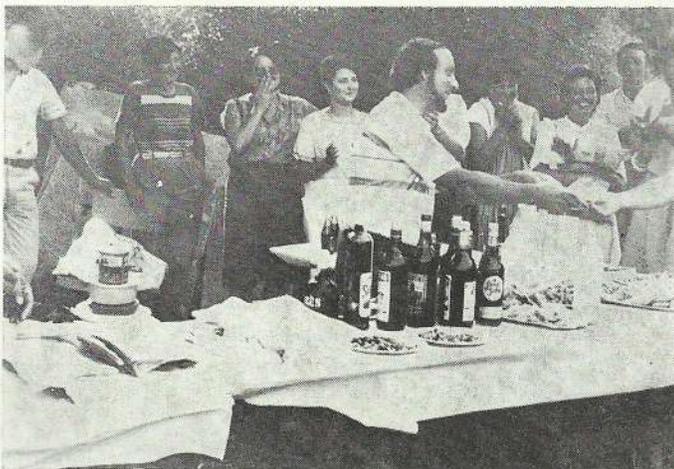
DIMANCHE 24 JUIN

- Comité d'Intérêt Local - Les Favières.

DES ACTIVITES

DIMANCHE 3 JUIN

- Concours de pêche - Adultes.

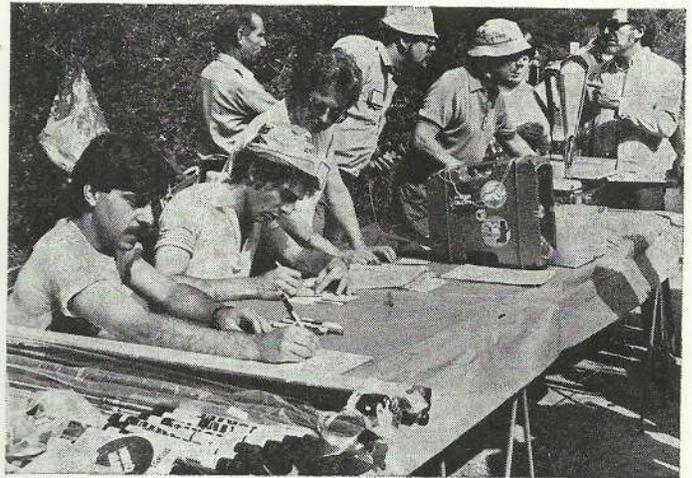


DIMANCHE 10 JUIN

- Concours de boules.

DIMANCHE 17 JUIN

- Clôture du tournoi de tennis.
— Concours de pêche - Enfants.



Concours de Pêche : le moment de la pesée

A ETE INVITEE A

des soirées organisées par le Syndicat d'Initiative.

MARDI 17 AVRIL

- Musique d'amour dans les cours d'Occident.

MARDI 24 AVRIL

- Panorama de la flûte à bec.

MERCREDI 2 MAI

- Les origines du Bel Canto.

VENDREDI 11 MAI

- Musique pour viole de gambe et clavecin.

SAMEDI 23 JUIN

- "Le cosmonaute agricole" et "sur la grand route"
par le groupe théâtral du Lycée Bonaparte.

JEUDI 28 JUIN

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 11 MAI

— Réunion publique.

VENDREDI 22 JUIN

— Réunion publique.

MARDI 24 AVRIL

— Réunion de travail - P.O.S. (avec D.D.E.)

LUNDI 21 MAI

— Réunion de travail - Théâtre - Parcours
(avec les comédiens).

SAMEDI 26 MAI

— Réunion de travail - P.O.S.

PRINCIPALES DECISIONS

THEATRE - PARCOURS :

— Soirées les 7, 10, 12, 16, 18, 20, 24 et 27 Juillet.
Lettre adressée aux habitants du village et du hameau invitant à une réunion ceux qui souhaitent poser des questions sur le déroulement des soirées "Clepsydre".

JURY D'ASSISES :

— Tirage au sort du nom d'un habitant de la commune pour figurer sur la liste préparatoire à la composition du Jury d'Assises.

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS :

— Demande de désignation d'un Commissaire Enquêteur pour procéder à l'enquête d'utilité publique en vue de la modification du P.O.S. : transformation de I.N.B. en U.C. au Bas-Ray et de la partie des Eygouts pouvant accéder à l'assainissement.

Transformation de II N.B. en I.N.B. d'une bande de terrain entre la "Bretelle des Lônes" et la Z.A.C. de La Grenette le long de la partie élargie du



Inauguration du Stade sous la pluie

CIMETIERE :

— Marché négocié d'un montant de 1.689.336 francs avec l'entreprise "AUGIVAL" en vue de l'agrandissement du cimetière.

Z.A.C. du ROCHER :

— Demande d'enquête d'utilité publique.
— Participation du constructeur aux équipements publics : voie publique et carrefour de Malvallon réalisés par ses soins — versement à la commune d'une somme de 397.000 Francs (tarif Octobre 1983) pour l'alimentation en eau.

DENOMINATIONS :

— La partie prolongée du Chemin du Pilon se nommera, elle aussi, "Chemin du Pilon".
— Le chemin qui contourne la Tour s'appellera "Chemin du Rouca".
— La voie reliant le chemin "des châteaux d'eau" et la route "De Lattre de Tassigny" se nommera "Chemin du Haut Ray".

CESSIONS DE TERRAINS :

— Incorporation dans la voirie communale des terrains cédés par les particuliers dans le cadre du permis de construire.

PRIX DE VENTE DE L'EAU :

— Demande de dérogation à Monsieur le Commissaire de la République — tarif proposé :



Journées de l'Artisanat

ADJUDICATION :

- Entreprise "KIEFFER" retenue pour la réalisation d'une première tranche de travaux pour l'aménagement d'une arrivée d'eau supplémentaire selon un devis de 832.002 Francs.

TAXE D'HABITATION :

- Report en 1985 des abattements appliqués actuellement : 15 % à la base — 10 % pour chacune des deux premières personnes à charge et 15 % par personne supplémentaire — ne s'appliquant pas aux résidences secondaires.

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS :

- Demande de mise en route de la procédure de révision du P.O.S.

PARTICIPATION AU SERVICE D'INCENDIE :

- A la suite du dernier recensement de la population, la participation communale est fixée à 0,91 %.



DEMISSION :

- Par lettre du 26 Juin, Madame RICHARD qui avait démissionné dès le début du mandat de la Commission de l'Action Sociale, a fait savoir qu'elle démissionnait de ses fonctions municipales



ARRÊTÉS MUNICIPAUX

ARRETE DU 4 MAI 1984 :

- Stationnement sur la Place Saint Marc.
- Compte tenu des difficultés de la circulation des véhicules sur la place Saint Marc, des plaintes enregistrées à cet effet et de l'impossibilité qu'éprouveraient à certains moments les véhicules de secours ou d'assistance pour s'y rendre.

ARTICLE PREMIER : Le stationnement des véhicules sur la place "Saint Marc" est limité à quatre

prévus et signalés par marquage au sol.

ARTICLE 2 : Afin de faciliter la circulation et les manœuvres sur cette place tout en permettant en cas de besoin, l'intervention rapide des voitures de secours ou d'assistance, une aire de retournement interdite à toute autre utilisation est réservée à cet effet.

ARTICLE 3 : Ledit emplacement est signalé par

ARRÊTÉS MUNICIPAUX

ARRETE DU 28 MAI 1984 :

- Pratique du tir.
- Compte tenu du nombre de plus en plus élevé des personnes se livrant sans autorisation et d'une façon anarchique au tir par armes à feu dans les collines et même aux alentours immédiats du village ou du plan d'eau du Barrage.

ARTICLE PREMIER : Aucun champ de tir officiellement déclaré n'existant sur le territoire de la Commune, la pratique du tir par armes à feu s'y trouve interdit.

ARTICLE 2 : Cette interdiction ne s'applique pas aux chasseurs pratiquant la chasse en périodes autorisées.

En cette période de l'été il est indiqué de résumer ci-dessous **L'ARRETE PREFECTORAL DU 20 JUIN 1980** — Prévention contre l'incendie.

— **Interdiction de porter du feu ou de fumer** à l'intérieur des bois, forêts, landes, garrigues et maquis du 15 Mars au 15 Octobre.

— **De tout temps** il est interdit aux non propriétaires de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur et à moins de 200 mètres des bois, forêts, plantation, reboisements, landes, maquis et garrigues.

Cette interdiction s'applique du 1^{er} Avril au 15 Octobre aux propriétaires sauf en ce qui concerne les habitations et leurs dépendances.

— **Les incinérations de végétaux coupés** sont interdites à moins de 200 mètres des forêts du 15 Mai au 15 Octobre et ne peuvent être accordées qu'à titre individuel en fonction de conditions précises et seulement par le Préfet.

— du 1^{er} Avril au 14 Mai elles peuvent être effectuées à plus de 50 mètres des terrains désignés ci-dessus, dans une zone désherbée, par tas d'une

res du matin mais en l'absence de vent et par temps humide. Elles doivent être surveillées en permanence. Les cendres et résidus doivent être éteints par battage ou arrosage et non par jet de terre.

— par temps de sécheresse les incinérations de végétaux peuvent être interdites même en période habituellement autorisée.

— dans les petites exploitations agricoles l'incinération des végétaux coupés à moins de 200 mètres des forêts est autorisée dans des fours ou des enceintes grillagées dont les mailles ont 5 millimètres au maximum.



Exposition Canine

— **Dans tout le département il est obligatoire de débroussailler** jusqu'à une distance de 50 mètres des habitations.

Les propriétaires des terrains compris dans les réalisations immobilières approuvées, lotissement ou ensembles d'habitation doivent maintenir la totalité de leur terrain débroussaillée.

— **Les abris, tentes, caravanes, maisons mobiles** doivent se trouver à plus de 50 mètres d'une zone non débroussaillée.

— Il est interdit d'accumuler autour des habitations, le long des voies ouvertes à la circulation et au voisinage des produits susceptibles de brûler ou de s'enflammer, y compris des ordures ména-

PAGE OUVERTE

L'un de nos concitoyens, Monsieur MARTINET, demeurant au Chemin de l'Oratoire a bien voulu nous autoriser à reproduire l'une de ses œuvres.

Avec tous nos remerciements nous lui exprimons nos bien sincères compliments.

LE DIABLE

Cette nuit j'ai touché la main froide du Diable,
Comme un acier glacé, elle brûlait arrachant
Des lambeaux de ma peau. Ses yeux étaient
[ardents]
Dénichant du cerveau, mes pensées misérables.

Il n'avait pas de corps, une voix, une main
Un regard qui portait tous les maux des humains
Et l'art de faire avouer les pensées inexpiables
Hier soir j'ai touché, la froide main du Diable.

Il s'est penché sur moi, son haleine était pure
Non pas ce qui est dit sur cet ange déchu
Et sa voix musicale, s'achevait en murmure,
Je suis sûr qu'à vous tous, il n'aurait pas déplu.

Les horreurs du passé et les conseils cyniques
Toutes les mesquineries, les coucheries
[minables]
Défilaient aux accents de l'étrange musique
Hier j'ai écouté la voix chaude du Diable.

Il n'y avait personne, près de moi cette nuit,
Pourtant étaient inscrits des sabots sur le sable,
Je me sentais troublé, le MAL m'avait séduit
Et je suis persuadé que c'était bien le Diable.

P. MARTINET

26 Octobre 1981.

TRAVAUX REALISES

PAR DES ENTREPRISES :

- Début des travaux d'extension du cimetière.
- Réfection du Chemin de Mont Plaisir.
- Construction d'un mur de soutènement à FONTANIEU.
- Pose de 3 lanternes - éclairage public - sur le Chemin de FONTANIEU.
- Réfection de la cage d'escaliers de l'école du Hameau.
- Installation d'un système d'alarme - Ecole Primaire et locaux communaux.

PAR LE PERSONNEL COMMUNAL :

- Création d'une fontaine "quatre visages" - Place Jean-Jaurès (Mairie).
- Mise en place et en service d'une fontaine - Eau potable - Même Place.
- Travaux de captage de la source alimentant le lavoir - Chemin du Val d'Ardène.
- Mise en place de jardinières - Place Jean-Jaurès.
- Pose de bancs - Place Jean-Jaurès - Avenue des Poilus - Boulodrome.
- Construction de douches pour le personnel dans les nouveaux locaux du quartier du Pilon.
- Bétonnage du chemin de la Source de Malvallon.
- Réalisation d'une mezzanine pour archives - Mairie.
- Préparation de la foire artisanale et de la foire aux chiens.

EN BREF...

DEPART DU RECEVEUR DES POSTES :

Après avoir refusé à différentes reprises un avancement qui l'obligeait à quitter LE REVEST, notre Receveur des Postes, Monsieur CRIFFO et son épouse, Agent des P.T.T., ont dû accepter un poste à GAP, dans les Alpes de Haute-Provence qui vaut une intéressante promotion.

Au cours d'une réception donnée par le Conseil Municipal à cette occasion, le Maire leur a dit les regrets que leur départ soulevait dans le village mais a félicité Monsieur CRIFFO affecté dans un bureau beaucoup plus important où les qualités humaines et la gentillesse du ménage ne manqueront pas d'être appréciées aussi rapidement qu'elles le furent au REVEST.

Nous nous réjouissons de ce que Monsieur et Madame CRIFFO conservent leur maison dans notre village où ils reviendront régulièrement nous ont-ils déclaré. Tous nos vœux les accompagnent dans leur nouvelle affectation.

STAGE DE SKI :

A la suite du stage de ski effectué à BAREGES dans les Pyrénées, une réunion s'est tenue le 28 Avril à la Mairie au cours de laquelle les jeunes et leur accompagnateur, Monsieur CORTEZ, Conseiller Municipal ont fait le point avec la Commission Municipale des Sports.

Les conditions d'hébergement et la nourriture ont été nettement inférieures à ce qu'elles furent l'année précédente dans les ALPES.

Par contre, l'organisation du stage par elle-même a été appréciée par tous et chacun sous la conduite de moniteurs particulièrement compétents et dévoués a pu réaliser de grands progrès.

Dans l'ensemble, tout le monde serait revenu enchanté si des incidents regrettables n'étaient survenus ayant terni l'image de notre Commune à l'extérieur. Nous n'épiloguerons pas là-dessus mais leurs auteurs ne seront plus acceptés dans les stages

VOYAGE DU TROISIEME AGE :

Le séjour à BALARUC dans l'HERAULT a été "formidable" et s'est déroulé identique aux années précédentes, c'est-à-dire dans la joie la plus complète.

Un accueil excellent, une nourriture parfaite, un logement confortable et aussi du beau temps. La panne survenue au retour qui a immobilisé le car, à peu près pendant deux heures, à LA CIOTAT, paraît avoir ajouté un agrément supplémentaire au voyage et nous ne pouvons, tous, que nous réjouir du déroulement de ce séjour.

VOYAGE EN POLYNESIE :

A la suite d'un entrefilet lu par quelques personnes dans une feuille politique diffusée dans la Commune, des coups de téléphone sont parvenus à la Mairie ou chez les responsables de l'action sociale demandant que, dans le cas où un voyage gratuit en POLYNESIE serait organisé pour les personnes bénéficiant du fonds national de solidarité, l'âge minimum soit abaissé de 95 à 80 ans. Dont acte.

REPAS A DOMICILE ET TELE ALARME :

Si vous êtes âgé (e) de 65 ans (ou plus) ou moins dans certains cas,

Si vous éprouvez de la difficulté pour vous occuper de vos repas,

Si vous souhaitez, à titre de sécurité, être branché (e) sur l'alarme téléphonique,

Adressez-vous dans l'un ou l'autre cas ou dans les deux cas à la fois à la Commission Municipale de l'Action Sociale dont Madame BONAVITA, Adjoint au Maire, est responsable.

ECOLE DE MUSIQUE :

Comme les années précédentes, les élèves de l'école de Musique ont donné, dans l'Eglise, leur concert de fin d'année. Un nombreux public a ovationné, Vendredi 29 JUIN, les jeunes artistes dont

et l'interprétation ont été particulièrement appréciés. Bravo pour "l'ouverture" donnée par les tout petits de la classe d'initiation, pour le "chœur" des élèves de la classe de solfège et puis bravo pour tous les autres sans excepter personne. Certaines interprétations se sont révélées supérieures, l'important demeure la bonne volonté manifestée par chacun.

On rend hommage à Monsieur VIETTE, à Madame HELENE et à Monsieur GOUALCH, les trois profes-

seurs que nous félicitons.

Toujours beaucoup de chahut, sympathique au demeurant et pas méchant du tout, celui des jeunes spectateurs qui ne paraît pas, d'ailleurs, gêner outre mesure les exécutants. "Le piano, c'est très joli, a dit Monsieur VIETTE, mais il serait bon que les autres instruments recueillent, eux aussi, des adeptes ; on pourrait alors créer un jour un véritable orchestre au REVEST" et ce serait parfait.

NOUS NOUS ETIONS HABITUÉS...

Nous nous étions habitués à rencontrer, et cela était devenu tout à fait normal, Jojo et sa mère à n'importe quel moment et par n'importe quel temps sur les chemins de la Commune ou dans les collines.

Elle portait toujours une "bourriche" et lui du petit bois ou des pommes de pin dans un sac.

Et puis Valentine a été trop malade pour demeurer chez elle. Elle n'a accepté d'être hospitalisée qu'à la condition de laisser Jojo dans sa maison du REVEST. Puis Valentine est morte. Jojo a eu beaucoup de peine et tout le village aussi qui l'a accompagnée au Cimetière.

On continue toujours à rencontrer Jojo sur les chemins ou dans les collines, mais surtout au Cimetière. Il porte toujours un sac de petit bois ou de pommes de pin, mais il est seul et involontairement ceux qui le rencontrent cherchent sa mère derrière lui. S'il se promène tout seul il n'est pas abandonné pour cela et certainement les repas qui lui sont apportés tous les jours sont-ils supérieurs à ceux qu'il préparait lui-même, autrefois. Sans doute, aussi, s'est-il habitué à être propre. Il a du chagrin mais il n'est probablement pas malheureux... pour le moment. Souhaitons que ce moment puisse durer très longtemps.



NOTRE CARNET

NOUS OFFRONS TOUS NOS VŒUX A :

- Sylvie AUDE et Patrice MASLINE - CAMERINI
mariés le 7 Avril.
 - Anne DE FRANCESCHI et Pierre SAILLIOL
mariés le 14 Avril.
 - Evelyne JEAN et Pascal MOUTON
mariés le 2 Juin.
 - Paule FANTONI et Robert FRANCESCHINI
mariés le 2 Juin.
 - Josiane CAVALIER et Jean-Pierre D'ANGELO
mariés le 2 Juin.
 - Hélène CATELLI et Michel INCATASCIATO
mariés le 9 Juin.
 - Valérie VILA et Frédéric GONZALEZ
mariés le 30 Juin.
-

NOUS PARTAGEONS LA PEINE DES FAMILLES DE :

- Jeanne BIFFO
décédée le 9 Avril.
- Giorgio VIALE
décédé le 27 Avril.
- Honorine BRET
décédée le 23 Avril.

ET LEUR EXPRIMONS NOS BIEN VIVES



NOUS SOUHAITONS BEAUCOUP DE BONHEUR A :

- Julien MAUDOUX
né le 26 Mai.

Sa seule famille était son fils Jojo mais tout le village a eu beaucoup de peine en apprenant le décès de

Valentine REBUFFAT, le 1^{er} Mai

et Jojo qui est bien triste n'est abandonné par personne.



HISTOIRE DU REVEST-LES-EAUX

par Pierre TROFIMOFF

AVANT LA REVOLUTION :

Au X^{me} siècle, après la fuite des Maures, Guillaume Comte de Provence devient Maître de toute la région par la libéralité de Conrad le Pacifique, Roi de Bourgogne et d'Arles.

Il distribue les terres à l'Eglise et à ceux de ses amis qui ont guerroyé avec lui.

Toulon et les proches environs échoient à une branche des Vicomtes de Marseille.

L'Union des Seigneuries de TOULON ET DU REVEST dans un même fief apparaît très tôt. Dès 1246, LE REVEST prend part aux frais de la mise sur pied de guerre d'un soldat avec cheval armé, dû par TOULON au Comte-Roi.

Mais cette union apparaît encore plus clairement et pour les mêmes motifs, par l'enquête comtale de 1252 qui mentionne pour TOULON et LE REVEST une cavalcade due au Comte d'un Chevalier entièrement équipé.

Dès 1215, LE REVEST est cité dans le Cartulaire de Montrieux comme une limite à un échange de terres entre Montrieux et Hugues De Solies et ses frères (F° 53 verso). En 1222, le Revest encore cité au cartulaire de Montrieux (F° 60 verso) pour un don de terres par Guidon de Solies « des terres de Besson, Rullacane et de la moitié d'un champ dit du Reveste ».

En 1224-1225, JAUFFRET, seigneur de TOULON donne aux Chartreux de Montrieux des pâturages et cultures au lieu-dit Revest (E. DAVIN, « La Chartreuse de Montrieux », page 14).

Dès le XIII^{me} siècle, LE REVEST est l'enjeu des aspirations de Geoffroy IV, Seigneur de Toulon, et de Guillaume Seigneur d'Ollioules, Geoffroy l'emportera après le verdict rendu par Monseigneur G. ROS-TAND, évêque de Toulon.

A partir de cette époque, LE REVEST et d'autres quartiers limitrophes sont confirmés dans leur appar-

Morte en 1261, SIBILLE, dernière descendante des Seigneurs de Toulon, « léguait aux Chartreux de Montrieux, le Château et la Seigneurie, exemptant

pour toujours les habitants de toutes tailles, quistes, ou exactions nouvelles ». Dans cette donation, étaient compris les droits qu'elle pouvait avoir, ou pourrait avoir, sur ce château et Seigneurie.

Ce testament a été considéré comme faux par beaucoup. Il avait été enregistré par M^e THOMAS, notaire, le 14 Août 1261.

Sibille laissait aussi TOULON à CHARLES I, qui la fit passer dans le domaine Comtal, elle devient chef-lieu d'un baillage dont LE REVEST faisait partie, en même temps que les bourgs de La Valette, Tourris, La Garde.

Si on ne sait pas qui du Seigneur du Revest ou du Premier Syndic (ou Consul) a reçu Pétrarque, de même qu'on ignore la date précise de sa venue au Revest, il est néanmoins certain qu'il est venu au Revest et qu'il n'y est pas venu seul.

Il aurait accompagné un Pape d'Avignon, peut-être l'Evêque de Cavaillon, Cabassolle, peut-être seulement son frère Gérard, prieur de Montrieux. Les légendes sont tenaces, mais elles comportent toutes une part indiscutable de vérité.

Des dates sont citées : 1338, en allant à la Sainte Baume avec Cabassolle ; fin 1338, en septembre, en accompagnant le Dauphin Humbert II à la Sainte Baume. En 1340, en allant à la Sainte Baume avec Cabassolle et son frère Gérard, ou plus vraisemblablement en avril 1353, avant de quitter définitivement la Provence pour l'Italie.

Certains ont dit qu'il avait été reçu chez le Syndic du Revest, le Premier Syndic, membre d'une famille qui a pendant des siècles dirigé les affaires de la Communauté : les VIDAL, les ARTIGUES, les HERMITTE, les SAUVAIRE...

En 1357, lorsque des bandes de pillards dirigés par deux Seigneurs de la maison des Baux, Raymond et Antoine, commencèrent leurs exactions aux alentours de Toulon, c'est Raymond De Montalban, Seigneur du Revest, qui commandait les contingents